



Communiqué de presse



Le 12 mars 2018

Lancement de deux nouveaux services E-Santé en Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre de sa politique régionale d'E-Santé, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine va compléter son socle de services numériques au service des usagers et des professionnels de la région en déployant deux nouveaux services courant 2018 : le partage sécurisé de données d'imagerie médicale et un serveur garantissant l'identité du patient.

KRYPTON : des services numériques pour faciliter le partage et l'échange de l'imagerie médicale entre professionnels de santé et améliorer la qualité et l'égalité d'accès aux soins pour les patients.

KRYPTON regroupe un ensemble de services numériques autour de l'imagerie médicale, qui permettra concrètement :

- La constitution d'un dossier d'imagerie « patient » unique au niveau de la région, permettant aux professionnels et aux établissements de santé l'accès à toutes les antériorités disponibles, quelle que soit la structure dans laquelle les examens précédents ont été réalisés,
- La possibilité de demande d'avis avant transfert d'un patient vers un autre établissement, ou la demande d'un second avis par un expert (radiologues, médecins nucléaires...),
- La diffusion des résultats vers les médecins prescripteurs et les patients via un accès unique, simple et sécurisé, aux examens d'imagerie médicale quelles que soient les structures dans lesquelles les examens ont été réalisés.

Ces services ont été identifiés et définis lors de travaux conjoints entre l'ARS, le Conseil professionnel de la radiologie française (G4), l'URPS Médecins libéraux et des experts d'établissements de santé (cliniciens et des Systèmes d'Information).

Sur la base de ce catalogue de services, l'ARS a missionné le GRADEs GIP ESEA⁽¹⁾ pour lancer un dialogue compétitif début 2017, qui a abouti fin 2017, grâce à la mobilisation de tous les acteurs, au **choix consensuel et partagé de la solution portée par Carestream.**

« KRYPTON » permettra ainsi la mise en place de services classiquement référencés pour ce type de projet (service PACS, stockage, archivage, échange et partage) mais également de nouveaux services novateurs : un service de dosimétrie régional (suivi des dosages de rayons reçus pour chaque patient), un service de dépôt de demande d'examens disponible pour les professionnels de santé prescripteurs, un service d'anonymisation des données d'imagerie dans le cadre de projets de recherche régionaux.

Les services standards intègrent par ailleurs une couverture fonctionnelle très large avec, notamment, l'accès à des outils de création de comptes rendus multimédia dynamiques, de post-traitement avancé (nativement intégrés aux applications de diagnostic), la gestion de l'imagerie hors radiologie. Ces services seront disponibles en mobilité (astreinte ou garde).

Un serveur garantissant l'identité du patient

Le deuxième service concerne la mise en œuvre d'un serveur de rapprochement d'identités des patients. La qualité de l'identification d'un usager est l'un des principes fondamentaux de la qualité et de la sécurité des prises en charge. Au cœur de l'ensemble des projets mettant en œuvre des mécanismes de partage et d'échange de données médicales, ce service sécurisera l'usage de KRYPTON, mais également celui d'autres projets régionaux ou territoriaux.

L'ARS s'est également appuyée sur des représentants des professionnels de santé et des experts pour définir le besoin autour de ce service, ainsi qu'une politique régionale d'identitovigilance. Inclus dans le dialogue compétitif lancé par le GIP ESEA en 2017, **les acteurs ont retenu de manière consensuelle et partagée la solution portée par Maincare.**

Les services seront disponibles à **partir de juin 2018** et le déploiement, au sein des établissements et des cabinets de radiologie, sera assuré par ESEA.

Samuel Pratmarty,
directeur de l'offre de soins et de l'autonomie
à l'ARS Nouvelle-Aquitaine

« Nous avons franchi une première étape, importante et structurante, qui a permis d'aboutir à un choix technique consensuel et partagé entre l'ensemble des acteurs de la Nouvelle-Aquitaine. Nous devons maintenant poursuivre nos travaux communs afin que les usages se développent et que cette solution technique amène bien les bénéfices attendus en termes de santé publique. Concrètement, j'attends notamment une amélioration de la prise en charge des patients en termes de rapidité d'accès aux soins et d'égalité de l'accès aux soins. Par exemple, les professionnels pourront s'appuyer sur KRYPTON pour faciliter les échanges entre eux autour de l'imagerie (2nd avis, réunion de concertation pluridisciplinaire...), pour s'organiser autour de la réponse médicale à apporter dans la continuité et la permanence des soins... ».

Dr Chavigny,
président du G4 en Nouvelle-Aquitaine

« Nous travaillons conjointement depuis 2016 et avons abouti à un choix qui tient compte de nos besoins et demandes. Cette dynamique doit être maintenue afin de réussir à transformer les atouts techniques de ce projet en simplification et amélioration réelles de nos pratiques. »

Dr Arramon-Tucco,
président de l'URPS Médecins Libéraux en
Nouvelle-Aquitaine

« L'ensemble des médecins est concerné, qu'ils exercent en milieu libéral ou hospitalier, qu'ils soient producteurs – radiologues – d'imagerie médicale ou consommateurs – médecins généralistes, cliniciens... –. L'attente sur le terrain est forte, le pari est ambitieux mais nous, institutionnels et professionnels de santé, partageons le même objectif et devons garantir, pour le bien de l'utilisateur, la réussite de ces projets. »

Contacts presse :
Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine
Département communication
Tél : 05 47 47 31 45

L'ARS Nouvelle-Aquitaine

L'Agence régionale de santé est chargée du pilotage et de la mise en œuvre de la politique de santé en région pour les 5,8 millions d'habitants de Nouvelle-Aquitaine.

Sa compétence porte sur l'ensemble des champs de la santé : le pilotage de la politique de prévention, de veille sanitaire et de santé environnementale, l'organisation des soins (médecine de ville et hospitaliers), la prise en charge dans les établissements médico-sociaux (personnes âgées, handicapées ou confrontées à des addictions).

Elle est l'interlocuteur des professionnels de santé, des établissements sanitaires et médico-sociaux, des collectivités locales et des associations.

Ses domaines d'intervention sont les suivants :

- La prévention et la promotion de la santé,
- La veille et la sécurité sanitaires,
- La santé environnementale,
- L'organisation de l'offre de soins pour le secteur ambulatoire (médecine de ville), les établissements de santé (hôpitaux et cliniques), les structures médico-sociales (structures d'accueil de personnes âgées ou handicapées ou confrontées à des addictions, etc.) ou intervenant à domicile.

Le G4 Nouvelle-Aquitaine

Créé en 2005, le conseil professionnel de la radiologie Française est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901 qui associe toutes les composantes de la radiologie française : le Collège des Enseignants en radiologie de France (Universitaires), la Fédération Nationale des Médecins Radiologues (médecins libéraux), la Société Française de Radiologie (société savante) et le Syndicat des Radiologues Hospitaliers.

Ce conseil se réunit périodiquement et aborde toutes les questions transversales susceptibles d'impacter l'exercice et l'organisation de la radiologie afin d'harmoniser les stratégies pour le développement de la radiologie et de l'imagerie médicale en France. Il peut également présenter des positions communes dans les négociations avec les institutions nationales et autres organismes de santé.

Ces quatre composantes agissent d'une seule et même voix tant au niveau public que politique sur les questions stratégiques rencontrées par un secteur qui fait face à de nombreuses révolutions majeures et à une technologie en évolution constante.

L'URPS Médecins Libéraux Nouvelle-Aquitaine

L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Médecins Libéraux Nouvelle-Aquitaine a pour vocation d'être l'interlocuteur représentatif des professionnels de santé libéraux dans les relations avec le partenaire institutionnel qu'est l'Agence Régionale de Santé (ARS).

L'URPS a une fonction d'observation et d'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins. Elle participe activement au projet régional de santé (PRS) et à sa mise en œuvre, mais également à la mise en œuvre de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins en collaboration avec : les réseaux, centres, maisons et pôles de santé.

Les URPS ont 3 axes principaux de travail :

- le renforcement de la prévention,
- la réorganisation autour des soins de proximité à partir du médecin généraliste,
- le développement des droits des patients.

A l'heure actuelle, le déploiement et l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés est également une des missions phare de l'URPS.